

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 mars 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 60 de l'ordre du jour
Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

**Lettre datée du 18 mars 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Forum international de Stockholm sur le thème « Prévenir le génocide : menaces et responsabilités » s'est tenu à Stockholm du 26 au 28 janvier 2004. Votre participation à cette manifestation a été très appréciée, de même que vos propositions concrètes concernant l'amélioration de la capacité d'action. Comme vous l'avez déclaré dans votre allocution au Forum, il ne peut y avoir de question plus importante, ni d'obligation plus impérative, que la prévention du génocide.

Le Forum, organisé et accueilli par le Gouvernement suédois, était la première conférence intergouvernementale à se pencher sur cette question depuis l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide en 1948. Il a rassemblé plus de 1 000 délégués de 55 pays, d'organisations internationales, des milieux universitaires et d'organisations non gouvernementales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et la déclaration du Forum (voir annexe) en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 60 de l'ordre du jour, « Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire », et du Conseil de sécurité.

(Signé) Pierre Schori



**Annexe à la lettre datée du 18 mars 2004,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du Forum international de Stockholm de 2004

L'holocauste, comme l'a réaffirmé la déclaration du Forum international de Stockholm de janvier 2000, a ébranlé les fondations de la civilisation humaine. Rappelant la responsabilité qui nous incombe de lutter contre les fléaux du génocide, du nettoyage ethnique, du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la xénophobie, nous, les participants au Forum international de Stockholm de 2004 sur le thème « Prévenir le génocide : menaces et responsabilités », conscients des obligations et responsabilités qui sont les nôtres en vertu du droit international, y compris les instruments relatifs aux droits de l'homme et le droit international humanitaire, profondément préoccupés par le fait que dans l'histoire récente, nous avons assisté de façon répétée à des génocides, des massacres et des nettoyages ethniques, et qu'en général ces crimes sont demeurés impunis, avons pris l'engagement de faire tout notre possible pour prévenir ces fléaux afin de bâtir un avenir plus sûr pour tous. À cette fin, nous déclarons notre engagement :

1. À utiliser et à mettre au point des outils et des mécanismes pratiques pour déterminer aussi rapidement que possible les menaces de génocide contre la vie et la société, pour en suivre l'évolution et faire rapport sur la question, afin de prévenir la réapparition du génocide, des massacres et du nettoyage ethnique;
2. À assumer notre responsabilité de protéger les groupes identifiés comme étant des victimes potentielles de génocide, de massacre et de nettoyage ethnique, en faisant usage de la gamme d'instruments dont nous disposons pour empêcher ces atrocités conformément au droit international et pour promouvoir pleinement la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide;
3. À veiller à ce que les auteurs d'actes de génocide soient amenés devant la justice. Nous nous engageons également à aider les survivants de génocides à rebâtir leurs communautés et à retrouver une vie normale;
4. À appuyer la recherche sur les possibilités de prévenir le génocide, les massacres et le nettoyage ethnique;
5. À faire connaître aux jeunes et au grand public les dangers de toutes sortes liés au génocide, grâce à des structures d'éducation de type scolaire et extrascolaire. Nous nous engageons également à diffuser la connaissance de ces dangers aux membres des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des opérations humanitaires et des opérations de soutien à la paix, et des médias;
6. À étudier, sérieusement et activement, les options présentées au présent forum pour agir contre les menaces de génocide, les massacres, les conflits meurtriers, le nettoyage ethnique, ainsi que contre les idéologies fondées sur le génocide et l'incitation au génocide, ces options comprenant les propositions concrètes présentées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

7. À coopérer dans notre recherche de mesures efficaces de lutte contre les dangers du génocide avec tous les membres de la famille des nations, à l'ONU et dans d'autres organisations mondiales et régionales intéressées, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales, les organisations du travail, les médias, les communautés industrielles et commerciales et les milieux universitaires.
